

# réforme et rénovation l'enseignement au gabon

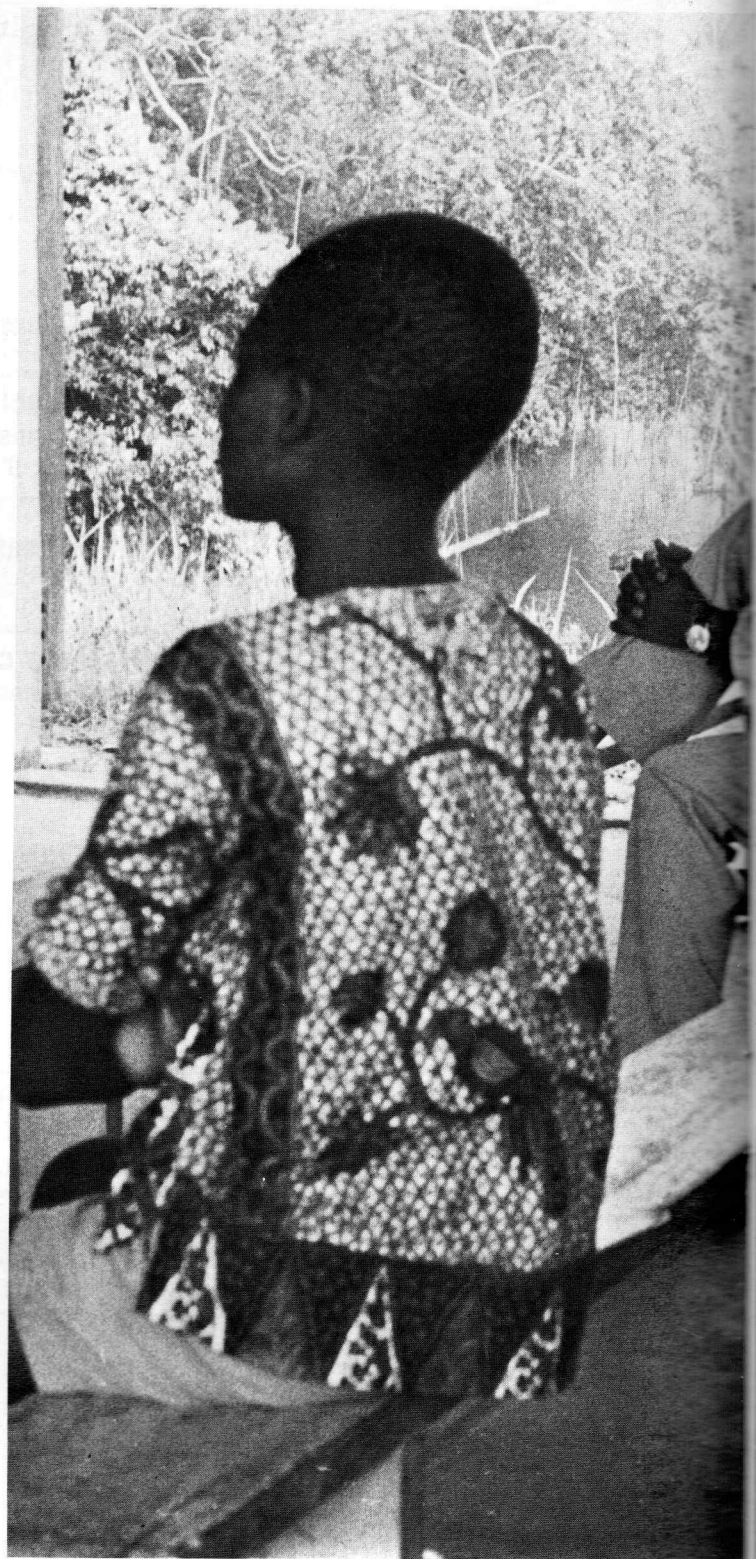
*« Le Gabon de demain sera  
ce que les jeunes le feront,  
et les bancs de l'École  
y seront pour quelque chose. »*

*Pensées du Président Bongo*

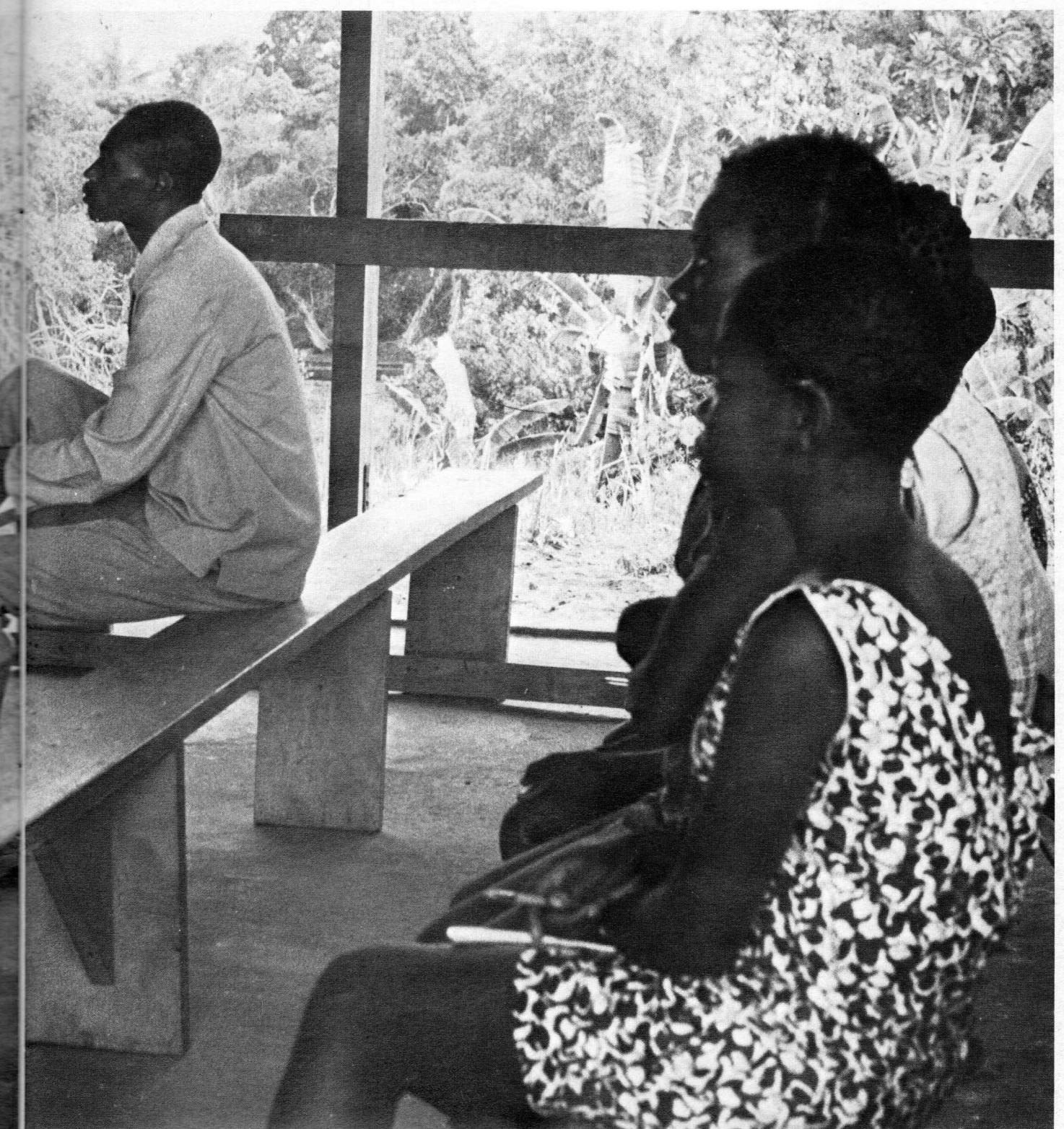
Au cours de ces dernières années, le Gouvernement de la République Gabonaise a consenti un effort considérable en faveur de l'éducation de la jeunesse ; en effet, le budget de fonctionnement de l'Éducation Nationale, — non compris les « charges communes », — est passé de 418 millions de F CFA en 1965, à 6 521 (1) en 1975 ; il représente actuellement 14,8 % du budget national de fonctionnement.

Cependant, ces dépenses d'éducation ont un faible rendement interne, et la formation distribuée par le système éducatif n'est souvent pas adéquate : elle ne permet pas aux diplômés, à tous les niveaux, de jouer efficacement le rôle auquel les destinaient leurs études, et de prendre les initiatives et responsabilités que le développement économique et le progrès social exigent d'eux.

Pour obtenir que les dépenses d'éducation constituent un véritable investissement pour l'avenir du Pays, le Gouvernement a décidé une réforme de l'enseignement, dont la phase préparatoire se déroule avec la coopération du Pnud et de l'Unesco, diverses assistances internationales et bilatérales étant en train de s'associer à ce Projet.



on de





## *les raisons d'une réforme*

Elles ont été définies par le ministre de l'Education Nationale, lors de son allocution inaugurale du Septième Séminaire des Inspecteurs, le 30 juin 1975 :

« ... S'il fallait définir les causes de cet intérêt profond pour un renouveau de l'éducation, nous pourrions d'abord y voir **des raisons historico-politiques**.

Pendant des années, ce fut le système d'enseignement français qui fut appliqué dans notre Pays, et nous pouvons lui être reconnaissant d'avoir formé l'élite de la Nation, qui, dès l'indépendance, a pris en mains les destinées du Gabon. Mais aujourd'hui, la République Gabonaise, responsable de son avenir doit préparer toute sa jeunesse à participer au développement; il lui faut donc définir des objectifs nouveaux d'éducation, bien adaptés aux besoins de l'Etat et aux aspirations individuelles. Il lui faut, en un mot, penser « Gabon d'abord », concevoir et mettre en application un système d'éducation spécifique au Pays, à ses racines culturelles, à l'état actuel de son développement, aux perspectives de son évolution.

Ces raisons politiques et historiques d'une réforme éducative sont d'ailleurs inséparables **de raisons sociales et culturelles**. L'éducation reçue actuellement par notre jeunesse dans les établissements scolaires, à tous les niveaux, ne semble pas adaptée aux besoins de la société, à ses réalités, à son devenir. Il nous faut penser des objectifs nouveaux d'éducation, répondant mieux d'une part à nos mœurs, à nos traditions, au génie de notre culture, d'autre part, à l'élan de notre évolution, à la transformation rapide des conditions de notre vie sociale et économique actuelle, à la préparation de l'avenir. Nous devons donc définir les finalités d'une éducation orientant la jeunesse vers l'épanouissement de la Nation et la réalisation progressive de son autonomie.

En troisième lieu, la réforme se justifie également par **des raisons économiques** qu'elles se rapportent au rendement interne ou externe du système éducatif. Les chiffres sont malheureusement là pour souligner la médiocrité du rendement interne : celui de l'enseignement primaire, par exemple; sur 1 000 élèves qui s'inscrivent en première année d'école primaire, 248 seulement sortiront un jour avec le certificat d'études. Entre 1972-73 et 1973-74, en une année, le coût des déperditions a été estimé à 1 400 millions de F CFA. Abandons et redoublements portent le coût d'un élève diplômé à 424 000 F, soit 3,66 fois le prix normal pour six années d'études. Quant au rende-

ment externe du système, il est assez difficile à estimer : certes, tous les jeunes Gabonais sortis de l'école aux différents niveaux trouveront un emploi, en raison de la faible poussée démographique et, par contre, de l'énorme demande de main-d'œuvre résultant de notre prodigieux essor économique; mais il faut reconnaître que la formation dispensée n'est pas parfaitement adaptée, que l'éducation n'est pas encore le tremplin du développement, et qu'il reste beaucoup à faire pour que le système éducatif assure la gabonisation correcte des postes-clés de notre vie économique et sociale.

Faut-il ajouter quelques mots **des raisons techniques et pédagogiques** d'une réforme de l'enseignement ? M'adressant à des spécialistes, je serai bref sur ce sujet. Je me contenterai de constater que dans tous les pays du monde, on prend actuellement conscience d'une nécessaire évolution des finalités de l'éducation et du rôle nouveau de l'institution scolaire. Déjà, bien des pays ont tenté une réadaptation des programmes d'enseignement; ils sont à la recherche de méthodes et expérimentent des techniques modernes pour améliorer la formation de la jeunesse et la préparer à une éducation permanente, comme l'a montré le rapport de la Commission Internationale de l'Unesco pour l'Education, intitulé : « Apprendre à être ».

Pour toutes ces raisons, — historico-politiques, socio-culturelles, économiques, techniques et pédagogiques, — la République Gabonaise s'engage à son tour dans un processus de réforme et de rénovation de son système éducatif... »

En réalité, ces raisons d'une réforme se retrouvent plus ou moins identiques à elles-mêmes dans tous les Pays africains en voie de développement. Mais au Gabon, une réforme se justifie de plus par un contexte particulier : l'essor économique est si rapide qu'il devient difficile d'en maîtriser tous les aspects; il est donc indispensable de préparer jeunes et adolescents, chacun à leur niveau, à participer au développement. Or, la pression démographique est faible; si bien qu'il est encore nécessaire de faire appel à une main-d'œuvre étrangère; du moins serait-il souhaitable que ce soit une main-d'œuvre de qualification moyenne et subalterne, et que les postes de responsabilités soient confiés aux Gabonais.

De là l'effort du Gouvernement en faveur de l'expansion scolaire. La scolarisation atteint 82 % de la population scolarisable (6 à 16 ans); on estime que le Second Cycle est ouvert à 39 % environ des élèves de la classe de terminale du cycle primaire; et l'Enseignement supérieur a inscrit en 1975, 622 étudiants, y compris 354 capacitaires en droit, alors que l'effectif des admis au baccalauréat, la même année était de 538.

Cependant, cet effort ne semble pas pouvoir réaliser les objectifs qu'on lui assigne, ni à moyen terme, ni à

(1) Il n'est pas tenu compte des dépenses dites « de développement », qui s'ajoutent maintenant aux dépenses de fonctionnement de l'Education Nationale. Elles s'élevaient à 479 millions en 1974 et 1 333 millions en 1975.



### *réforme et rénovation de l'enseignement : champs d'application*

Avant de définir un programme de « réforme », encore fallait-il s'entendre sur les différents sens du mot, et ce n'est pas si simple : les rapports concernant les réformes entreprises dans tel et tel pays du Monde ne semblent pas exploitables par une méthode comparative, faute d'une claire définition préalable du concept et de ses acceptions. C'est pourquoi l'une des premières tâches en vue de la préparation de la « Réforme et de la Rénovation de l'Enseignement au Gabon » fut de définir, de janvier à mars 1975, les acceptions du terme « réforme », ses champs d'application, et ses priorités.

#### ● La réorganisation du système actuel

Nous sommes persuadés qu'il est bon de partir de l'idée que les non-spécialistes de la réforme s'en font. Parlons par exemple aux techniciens de l'éducation de la nécessité d'une réforme, ils l'admettent aussitôt : ce Proviseur se plaindra qu'en effet, les classes sont surchargées, que les professeurs sont affectés parfois tardivement, que leur travail est insuffisamment orienté et devrait être contrôlé, que l'équipement fait défaut, qu'il faudrait disposer d'un corps de surveillance pour assurer le respect du Règlement scolaire, que les Conseils de classes et de discipline ne fonctionnent pas bien... Si c'est avec un Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré que vous vous entretenez de réforme, il la souhaite aussi, et ce qu'il voit d'abord, c'est que certains locaux sont vétustes, que les classes manquent de mobilier, de fournitures scolaires ; il vous parlera des effectifs pléthoriques, des maîtres mal formés, mal logés, de l'impossibilité pour les Inspecteurs de visiter les classes, faute de véhicules... Et si vous vous adressez à un fonctionnaire de l'administration centrale, sa première réaction sera également de souhaiter une réforme, afin de rationaliser la gestion, de simplifier l'administration, d'activer la transmission du courrier, de prévoir à temps les besoins en personnel, équipement, construction, de concevoir un projet de budget annuel plus fonctionnel...

Bien évidemment, ces techniciens connaissent les difficultés, pour les vivre quotidiennement, et ils ne sauraient avoir tort.

Qu'on porte remède à tous les problèmes qu'ils signalent, et le rendement de l'enseignement en sera

long terme. En effet, le rendement de l'enseignement primaire continue de se dégrader, ce qui constitue un handicap pour les autres degrés du système éducatif à tous les niveaux, malgré l'effort quantitatif, la qualité des résultats est compromise. D'autre part, l'expansion scolaire amplifie la pénurie d'enseignants ; on est acculé à des solutions dangereuses : ou bien importer des enseignants étrangers, pour lesquels l'intérêt de la jeunesse et de la Nation n'est peut-être pas la préoccupation primordiale ; ou bien avoir recours à des Gabonais n'ayant pu trouver d'autres débouchés, les seuls qui puissent consentir à embrasser la fonction enseignante, pénible et non prestigieuse. C'est ainsi que le recrutement des enseignants, à tous les niveaux (Ens, Enset, Eni, Ofi) connaît actuellement des difficultés redoutables pour l'avenir du système éducatif. Peut-être faudra-t-il envisager d'y porter remède en utilisant certains palliatifs, comme par exemple des technologies modernes d'enseignement...

Quoi qu'il en soit, et pour toutes ces raisons, une réforme est donc indispensable. Mais sous quelle acception entendre le terme, et par quoi commencer !



profondément transformé. Inversement, à négliger ces problèmes concrets, — humains, matériels, administratifs et financiers, — toute réforme se révélerait utopique ou devrait consentir à perdre un pourcentage important de son impact. La réorganisation du système actuel s'impose donc, et même comme une condition sine qua non de la réforme.

Sous cet aspect, au Gabon, le troisième colloque des Chefs d'Etablissements d'enseignement secondaire et technique (Libreville, mars 1975) a permis de définir et de mettre en application une série complète de mesures concrètes en vue de la réorganisation administrative et pédagogique de ces enseignements. Le Septième Séminaire des Inspecteurs Régionaux de l'Education Nationale (Koula Moutou - juin-juillet 1975) a formulé huit recommandations pour une réorganisation de l'Enseignement du Premier Degré, et a présenté les coûts des aménagements ou solutions préconisés, en les étalant sur la durée du III<sup>e</sup> Plan de Développement, jusqu'en 1981. Enfin la réorganisation du Ministère de l'Education Nationale est en voie d'achèvement, et devra entraîner une amélioration considérable de l'efficacité des Services administratifs.

Mais renforcer ce qui existe, ce n'est pas le transformer, puisqu'on ne modifie ni les finalités de l'éducation, ni les moyens qu'elle se donne pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire les structures ou cycles d'enseignement, les programmes, les méthodes, les technologies éducatives, l'image même de l'école... Si la réorganisation du système actuel doit être entreprise, si ces améliorations constituent une étape de la réforme, — et peut-être même une condition de sa réussite, — elles n'épuisent pourtant pas le concept de « réforme ».

#### ● L'introduction d'innovations

Consultez à présent le patron d'une entreprise, il souhaite vivement une réforme : le système éducatif coûte cher à l'Etat, et pourtant, les diplômés ne sont pas préparés à l'emploi : toute cette éducation est trop théorique et trop académique ; il faudrait mettre la jeunesse au contact des réalités, lui donner le goût de l'action, et en particulier du travail manuel, revaloriser les travaux d'atelier, encourager la créativité, initier à la technologie, à la fabrication. Et tel professeur de l'Université constate que si les étudiants sont à l'aise pour prendre des notes, apprendre et réciter, par contre ils ignorent la recherche et l'analyse personnelles ; trop souvent, ils travaillent pour le diplôme, et non pas assez pour se préparer à leurs responsabilités futures. Il faudrait donc une réforme, pour apprendre aux élèves, dès leur jeune âge, à se documenter, à analyser des situations nouvelles, à participer à leur propre formation, à fournir un effort de pensée et d'expression personnelles... Pour tel technicien du

Ministère du Plan, l'important serait de recenser les besoins en main-d'œuvre et les ressources humaines, afin de mieux orienter l'éducation vers l'emploi...

Dans tous ces cas, il ne s'agit plus seulement de renforcer le système existant, mais bien de le transformer. On veut introduire des innovations partielles, aussi bien dans les objectifs éducatifs que dans les structures ou cycles d'enseignement, les programmes, les méthodes et les technologies de l'éducation. Sous cet aspect, au Gabon, les recherches actuelles concernant l'introduction d'un programme de technologie dans le Premier Cycle Secondaire, ou l'étude de textes d'auteurs gabonais, ou la diffusion de manuels d'histoire et de géographie du Gabon, ou l'expérimentation de méthodes structurales à supports audiovisuels pour l'initiation au français, langue non maternelle, en première année d'école primaire, — classe qui enregistre 50,3 % de redoublements et plus de 5 000 abandons par an, — ou encore l'essai de technologies et de méthodes modernes pour la formation des enseignants, ou l'informatisation des données statistiques, la constitution d'un fichier du personnel et des établissements facilitant gestion et prévision, l'orientation systématique des élèves à la fin du cycle secondaire, toutes ces innovations sont autant de mesures réalisées ou envisagées pour pallier les insuffisances et les problèmes les plus apparents du système, ou pour le rendre plus adéquat sur certains points particuliers.

Ce n'est pas encore la réforme, mais il s'agit déjà de réformes.

#### ● La mise en œuvre du processus complexe de réforme

De ces innovations partielles à l'adaptation radicale et globale du système éducatif aux réalités sociales, culturelles et économiques du Gabon, il n'y a en effet qu'une différence de degré, — mais combien importante, — du plus empirique au plus rationnel, de l'intuitif et de l'implicite à l'explicite, et du particulier au général. La réforme de l'éducation, — qui s'impose d'ailleurs dans tous les pays, en même temps que se réalise l'émancipation humaine et que se crée un ordre économique et politique nouveau, — c'est la conception et la mise en application d'un système éducatif qui, en ce qui concerne le Gabon, s'appuie sur ses traditions culturelles et les aspirations de son peuple, pour préparer la jeunesse à forger son avenir d'Etat moderne et de Nation souveraine, compte tenu de ses orientations actuelles, de ses réalités et de ses potentialités.

Sous cet aspect, le Gabon a connu deux amorces de réflexion sur la réforme :

— En 1969, le Premier Séminaire des Inspecteurs de l'Education Nationale s'attachait à inventorier les objectifs d'une école primaire nouvelle ; c'était là

commencer par le commencement, mais les recommandations n'ont pas été réalisées. Il faut néanmoins reconnaître les mérites de cette assemblée : les vœux qu'elle exprimait à cette date manifestaient une prise de conscience aiguë et assez rare des vrais problèmes d'éducation : on envisageait de préparer l'enfant à une éducation permanente, en lui apprenant à apprendre, et en s'attachant à développer, par des méthodes entraînant sa participation, ses aptitudes à la pensée et à l'expression, à l'initiative et à l'action, plutôt que de le gaver de connaissances théoriques. Quant à ces connaissances, on souhaitait les intégrer autour de l'étude des milieux : ce que l'élève doit d'abord apprendre, c'est à améliorer ses conditions de vie. On visait à réaliser une école de promotion collective... Voilà certainement des objectifs que l'on aura à reprendre et à développer au sein de la Commission Nationale de la Réforme en voie de création.

— La seconde initiative eut lieu au cours de l'été 1974 : une Commission de responsables a clairement affirmé la nécessité d'une réforme fondamentale de l'éducation ; mais ses travaux se sont orientés sans études préalables vers la définition de nouveaux cycles d'enseignement, ce qui était sans doute prématuré ; à brûler ainsi de nécessaires étapes, on s'est retrouvé avec des structures nouvelles qui ne différaient guère des anciennes.

Dans le cadre du Projet « Réforme et rénovation de l'Enseignement », l'une des contributions les plus importantes de l'UNESCO, en 1975, fut sans doute d'aider à définir les trois acceptions du terme « réforme » que nous venons d'exposer, et de mettre au point avec les responsables gabonais, au cours de plusieurs séances de travail à Libreville et à Koula Moutou, le canevas général du processus que l'on se propose de suivre pour la réforme, au troisième sens du mot.

### *le processus de mise en application de la réforme*

Il figure en annexe 1 au Document du Projet « Réforme et rénovation de l'Enseignement, signé par le Gouvernement, le Pnud et l'Unesco. Cinq étapes successives sont envisagées :

#### ● L'analyse du système actuel

Changer le système éducatif suppose qu'on le connaisse aussi parfaitement que possible. Portant à la fois sur le système d'enseignement et sur la réalité socio-économique en évolution, des études quantitatives et qualitatives permettront de **formuler un**

**diagnostic**, à partir duquel s'engageront les trois séries d'opérations, aussi bien en vue de la réorganisation du système actuel que pour l'introduction expérimentale d'innovations partielles, et vers la réforme radicale de l'enseignement.

Cette phase est en cours d'exécution ; il reste à mener quelques enquêtes sur les perspectives d'emploi, et des études prévues en 1976 concernant le degré d'adaptation et les coûts des enseignements secondaires, techniques et supérieurs.

Afin de promouvoir une prise de conscience de la nécessité d'une réforme, les résultats de ces enquêtes et les divers éléments du diagnostic seront l'objet d'une large campagne d'information :

— auprès des Responsables, que réunira périodiquement la **Commission Nationale de la Réforme et de la Rénovation de l'Enseignement** (ci-dessous Cnrre, en voie de création :

— auprès de la population, par le canal du **Parti Démocratique Gabonais et des mass media**.

#### ● La conception des finalités nouvelles de l'éducation, et des moyens nécessaires à leur réalisation (structures, programmes, méthodes)

Grâce à une concertation élargie, et à partir d'une réflexion prospective autour du thème « **Gabon An 2000** », la seconde étape du processus de réforme conduira du diagnostic de « ce qui est » à la définition du souhaitable, de « ce qui devrait être ».

Les premières réflexions de la Cnree porteront d'abord sur le rôle de l'École Gabonaise et la définition des **objectifs nouveaux** d'éducation. Ils seront traduits en termes de **profils** des écoliers et étudiants formés à chaque niveau.

Et on en déduira les **structures** (ou cycles) du système nouveau d'éducation, ainsi que les objectifs particuliers à chaque cycle (1).

Après quoi, une Commission de techniciens de l'Éducation et du Développement se chargera d'une tâche difficile : celle de traduire les finalités et les profils déjà définis, en termes de **connaissances** (programmes), de **savoir-faire** (apprentissage et activités pratiques et d'**aptitudes et comportements** (participation, initiative, responsabilité morale et sens civique : attitudes qui dépendent de l'ambiance éducative des classes, donc des méthodes nouvelles et des technologies employées).

C'est pour permettre à cette seconde phase de s'engager, — en utilisant les résultats des réunions de 1969 en 1974, — qu'on est en train de créer les **indispensables structures de concertation** :

(1) Le problème de la parité des études et diplômes avec ceux d'autres Pays se posera évidemment à ce moment. Mais il est clair qu'il s'agit-là d'un accord politique entre la République Gabonaise et ces Pays étrangers, accord qui ne recouvre pas nécessairement des profils identiques pour une même durée de formation.



Cnrre, organigramme nouveau du Ministère de l'Éducation Nationale.

● **Ajustement aux réalités, et planification des opérations préparatoires à la réforme. Leur estimation dans plusieurs hypothèses de rythmes et de coûts**

La seconde étape aura défini le souhaitable : objectifs structures, programmes, méthodes et technologies. La troisième a pour but d'ajuster le souhaitable en fonction des réalités (infrastructures, cadres, personnel, moyens matériels et financiers disponibles), et de **formuler le possible** selon diverses hypothèses, outre lesquelles le Gouvernement fixera son choix.

C'est à ce moment que les analyses antérieures (1) se montreront particulièrement utiles; les principaux obstacles à la réforme sont connus; n'en pas tenir compte, ce serait préparer une réforme abstraite et théorique, sans doute très cohérente sur le papier, mais inapplicable dans la pratique.

La principale qualité d'une réforme est en effet d'être transmissible; c'est pourquoi on expérimentera le degré d'ouverture des personnels à la nouveauté : l'aptitude des cadres à l'organisation, à l'animation, à l'évaluation; la perméabilité des enseignants à l'innovation, leur conscience professionnelle, leur qualification, la mesure dans laquelle ils doivent être guidés; les aspirations des élèves; la participation des parents... A ce niveau, les expériences déjà réalisées pour l'introduction d'innovations partielles seront pleines d'enseignements.

La réussite d'une réforme résulte également de conditions administratives et matérielles favorables : les résultats acquis dans le domaine de la réorganisation du système actuel seront donc des atouts précieux pour la réforme en gestation : construction de locaux et de logements; équipements et mobilier; réduction des effectifs pléthoriques, etc.

Compte tenu des réalités, on sera ainsi amené à planifier diverses opérations préparatoires, dont la Cnrre jugera qu'elles sont des préalables indispensables à la réforme. A priori, on peut s'attendre, par exemple, à ce qu'un opuscule de programmes et instructions officielles ne soit pas suffisant pour éclairer l'enseignant sur les finalités nouvelles de l'éducation, et pour lui faire adopter le comportement que la réforme exige de lui. Pour l'aider à sortir de ses routines, il sera nécessaire de lui fournir des guides détaillés, pour chaque activité scolaire, et de lui fournir les moyens de les comprendre et de les dominer, afin de s'en libérer progressivement. Sans doute faudra-t-il aussi l'habituer à se servir de ces instruments et supports, d'où la nécessité de prévoir un programme de formation permanente des pédagogues à tous les niveaux, etc. Pour fixer les idées, on

peut penser que seront établis des plans et programmes d'action pour :

- la recherche pédagogique, appliquée à l'élaboration des moyens d'enseignement nouveaux, concrétisant les méthodes et programmes introduits par la réforme;
- la production et la diffusion de ces supports, imprimés, télévisuels, etc.;
- l'expérimentation et l'évaluation de ces technologies et documents;
- la réforme de la formation des cadres et enseignants;
- la formation permanente, s'appuyant sur les moyens pédagogiques nouveaux, des enseignants en exercice;
- les constructions scolaires et l'équipement des classes;
- l'évaluation continue des résultats, et leur amélioration.

Le point le plus délicat sera sans doute la coordination de ces divers programmes, dont dépend le rythme de mise en application progressive de la réforme. Plusieurs hypothèses de cadences et de coûts pourront être calculées par des techniciens, examinées par la Cnrre; et le Gouvernement, en fonction de ses moyens, fixera son choix parmi ces hypothèses (2).

● **L'exécution coordonnée des programmes préparatoires à la réforme, et l'introduction progressive de celle-ci dans les classes**

Après la décision du Gouvernement, et par l'exécution des plans adoptés au cours de la troisième étape, commence la quatrième, qui réalise les conditions préalables et introduit progressivement la réforme dans le système éducatif.

Il est logique de lancer la réforme à partir de la base, c'est-à-dire des enseignements pré-scolaires et primaires. En effet, cela permet de rectifier au besoin les intentions établies a priori; on évalue d'abord le profil réel de l'élève formé par le nouveau cycle primaire, avant de commencer la réforme des programmes et méthodes du cycle suivant, et ainsi de suite...

De plus, la substitution d'un système éducatif nouveau au système traditionnel doit s'opérer sans heurts, et sans dommages pour la jeunesse scolarisée au cours de cette période de transformation. On a donc intérêt à laisser l'ancien système fonctionner comme auparavant, — en se contentant de lui apporter certaines innovations partielles concernant ses programmes, méthodes, technologies éducatives et examens, — à introduire la réforme dans la

(2) On peut estimer que les trois étapes mentionnées ci-dessus en vue de la conception de la réforme et de l'établissement du calendrier de son déroulement s'étaleront sur la période 1975-début 1978.

(1) Cf. analyse du système actuel.



première année de toutes les écoles primaires, et à faire en sorte que cette première promotion d'élèves ainsi que les suivantes continuent, d'année en année, à bénéficier des programmes nouveaux, jusqu'à résorption totale du système traditionnel. Cette progression méthodique à partir de la base du système s'assortit cependant d'une réforme systématique à d'autres niveaux : formation des cadres (Ens) et des enseignants (Eni-Cfi).

Une telle généralisation de la réforme, lente et prudente, autorisera une solide préparation des conditions de sa réussite, énumérées (1) ci-dessus. Elle permettra à l'Institut Pédagogique National et à la Direction de la Planification, instruments essentiels de cette préparation, de se doter de structures fonctionnelles et de mettre à l'épreuve des méthodes de travail en équipes, afin de coordonner étroitement :

- la recherche;
- l'élaboration, l'expérimentation et l'évaluation des supports pédagogiques;
- leur production et leur diffusion;
- la formation permanente des enseignants;
- et toutes les opérations connexes.

#### ● L'évaluation continue des résultats et la réforme de la réforme

Dès la phase expérimentale, et à plus forte raison au fur et à mesure que la réforme généralisée pénétrera le système éducatif, il sera indispensable d'évaluer les

résultats obtenus par rapport aux objectifs poursuivis, et d'estimer la relation coût-rendement. En conséquence, l'une des tâches de l'Ipn sera de constituer une cellule d'évaluation, et de former des évaluateurs, en collaboration avec l'Ens.

Si l'adaptation du système nouveau s'avérait discutable, il faudrait en rechercher les causes, en remontant la filière décrite ci-dessus :

- réajuster l'un ou l'autre des plans, ou améliorer leur coordination;
- réévaluer les obstacles et difficultés;
- repenser au besoin les structures, programmes, méthodes ou technologies éducatives que l'on avait adoptés a priori;
- aller jusqu'à réviser les objectifs et finalités que la réforme s'était assignés au départ.

On voit à quel point ce retour d'information est utile : il entraîne des réajustements périodiques, et transforme donc la réforme initiale en une réforme permanente de l'éducation, en vue de son adaptation continue à l'évolution sociale, économique, scientifique et technique du Pays.

#### *priorités : complémentarité des trois champs d'application de la réforme*

Le document du projet signé par le gouvernement, le Pnud et l'Unesco prévoit un calendrier des opérations, pour la phase actuelle (1975-76) assurant d'abord l'analyse et le diagnostic du système traditionnel. Ce qui permettra, peut-être avant la fin de 1976, d'engager une triple série d'efforts, pour :

- la réorganisation du système actuel;
- l'introduction d'innovations partielles;
- la mise en œuvre du processus global de réforme.

Les développements qui précèdent ont signalé chemin faisant les réalisations et les perspectives, et ont montré (1) une complémentarité certaine des trois domaines.

Nous voudrions ici insister sur le fait que la réforme ne saurait se cantonner ni dans la réorganisation du système actuel, ni dans la mise en œuvre du processus de réforme.

Celui-ci n'est pas la panacée : nous avons déjà montré que sa réussite impliquera d'abord l'amélioration du système traditionnel, et que sa mise en œuvre sera largement facilitée par les enseignements tirés de l'introduction d'innovations partielles; mais il faut de plus se persuader que la généralisation, à tous les niveaux, d'une réforme totale du système, exige plus de quinze années de travail bien organisé et planifié : au cours de toute la période où s'élaboreront les

(1) Cf. Ajustement aux rivalités et planifications des opérations préparatoires à la réforme...



programmes et méthodes pour le cycle primaire, où l'on produira les moyens pédagogiques correspondants et où l'on recyclera tous les enseignants aux finalités nouvelles et à l'utilisation correcte des supports, on n'aura d'autres ressources, pour le cycle secondaire général et technique, que d'introduire des améliorations du système actuel, ou d'expérimenter des innovations partielles allant dans le sens de la future réforme. On aurait donc tort de concentrer tous les efforts sur la réforme, au troisième sens du mot.

Par contre, il ne faudrait pas l'assimiler non plus à la simple réorganisation du système existant : certes, il est indispensable d'entreprendre un programme de constructions et d'équipement, de revaloriser la fonction enseignante, d'améliorer le recrutement, la formation et le contrôle des maîtres, etc., mais il faut se persuader que tout cela reste insuffisant, si on ne transforme pas les objectifs de l'éducation, ses structures, programmes et méthodes. C'est dans tous les pays du monde que l'enseignement est fossilisé dans ses programmes académiques, encyclopédiques, vieillots, multi-disciplinaires, dans ses méthodes d'exposition dogmatique, et dans ses routines administratives devient de plus en plus caduque et mal adapté. Il n'est plus possible de continuer à distribuer à grands frais une éducation aussi inadéquate, même si on améliore son rendement apparent par l'obtention d'un taux plus faible de déperditions.

C'est pourquoi le Gabon compte mener de front les trois séries d'opérations, conscient du fait qu'elles sont complémentaires et vont se prêter un mutuel appui.

### *conclusion*

Certes, la réforme du système éducatif au Gabon n'est pas encore entrée dans la phase des réalisations spectaculaires. Mais on a compris son intérêt, primordial pour l'avenir du Pays, et on a choisi la voie de la prudence et de la patience pour en préparer les différents aspects.

Il faut que la réforme, parce qu'elle concerne tous les citoyens gabonais, résulte d'une volonté nationale; elle ne saurait être l'œuvre des seuls techniciens de l'Éducation Nationale et implique une concertation élargie à toutes les forces vives de la Nation.

C'est pourquoi on est en train de créer les structures, qui permettront aux responsables gabonais de conserver l'initiative et la responsabilité de la conception et de la réalisation de la réforme, et aux techniciens des diverses assistances d'apporter leur concours, dans les meilleures conditions d'efficacité, pour la définition des objectifs éducatifs, des structures, programmes, méthodes et technologies de l'éducation nouvelle.

Ministère de l'Éducation Nationale  
de la République Gabonaise

